

Revue de presse

Journal : La Liberté

Date : 15.02.2023

La Communauté régionale de la Broye revoit son organisation, ses objectifs, et renouvelle ses statuts

Une action plus claire et mieux ciblée

« CHANTAL ROULEAU

Broye intercantonale » La Communauté régionale de la Broye (Coreb) est à un tournant historique. En perte de crédibilité face à ses membres (49 communes fribourgeoises et vaudoises), elle a fait l'objet d'un audit. Si aucun manquement grave n'a été constaté, des pistes pour améliorer son organisation, son fonctionnement ou sa gouvernance ont néanmoins été relevées. L'organisation créée en 1988 a revu sa mission, établi un plan d'action et remis à jour ses statuts. Cette nouvelle stratégie sera présentée et soumise à l'approbation des membres lors d'une assemblée extraordinaire le 23 mars prochain. Nicolas Kilchoer, préfet de la Broye fribourgeoise, et son homologue vaudois Olivier Piccard, expliquent à *La Liberté* les enjeux de cette réorganisation.

Quelle est la nouvelle stratégie de la Coreb?

Nicolas Kilchoer: Nous allons concentrer nos activités sur quatre domaines d'activité stratégiques, soit le développement économique, l'aménagement du territoire, la mobilité et les projets d'intérêt régional. Auparavant, la Coreb touchait à beaucoup de choses. Nous avons établi ce qui était essentiel et ajouté un critère de subsidiarité. C'est-à-dire que la Coreb ne va plus directement traiter les domaines qui sont déjà assumés en priorité par une autre entité, comme le canton, les communes ou une autre institution.

Olivier Piccard: Dans la volonté de bien faire, nous avons étendu



Les préfets Nicolas Kilchoer (à g.) et Olivier Piccard présentent le nouveau plan d'action de la Coreb. Charly Rappo

nos activités, ce qui nous était parfois reproché par nos membres. Ces quatre domaines, c'est le cœur de ce que doit faire la Coreb.

«Nous devons être attentifs à ne pas brader le terrain»

Nicolas Kilchoer

Avez-vous des exemples de ce que vous ne ferez plus?

N.K.: Nous n'aurons plus de commission santé par exemple, car nous n'avons pas de pouvoir concret sur les décisions qui touchent à la santé. Celles-ci dépendent principalement du droit fédéral ou cantonal. La commission des déchets devrait aussi être dissoute. La gestion des déchets est une tâche à moitié communale et à moitié cantonale, ce n'est pas une tâche prioritaire de la Coreb.

O.P.: Un autre exemple concret: jusqu'à maintenant, la comptabilité de la société Swiss Aeropole, dont la Coreb est actionnaire, était assumée par un employé de la Coreb. Typiquement, c'est une tâche qui incombe à la société d'exploitation, qui peut aussi l'externaliser. Certaines fonctions pourraient aussi revenir aux communes. Elles auraient ainsi une responsabilité accrue.

Et sur quoi voulez-vous mettre l'accent?

N.K.: On doit renforcer les emplois régionaux.

O.P.: C'est une lacune de notre région. Les gens, qui s'établissent chez nous, sont en grande partie des pendulaires. Il faut essayer de faire baisser cette proportion. Ce sera un sacré défi. Il y aura dans le comité exécutif de la Coreb des représentants du milieu économique pour avoir une sensibilité du terrain plus marquée.

Vous avez opté pour une gouvernance à deux au lieu d'avoir un seul directeur. Pourquoi?

N.K.: Nos communes sont divisées en deux associations: l'Association région Broye-Vully (ARBV), pour les communes vaudoises, et l'Association des communes de la Broye (Ascobroye), pour les communes fribourgeoises. Les enjeux et la

manière de fonctionner ne sont pas les mêmes d'un canton à l'autre. Avec une gouvernance à deux, un secrétaire régional s'occupe du volet vaudois et l'autre, fribourgeois. Ensuite, ils se partagent la direction de la Coreb et les quatre domaines d'activité stratégiques.

Mais que faire s'ils n'ont pas la même vision?

O.P.: C'était un risque clairement identifié, et je dois avouer qu'au départ, je n'étais pas trop favorable. Mais au vu de l'évolution des tâches des deux associations de communes, le modèle s'est imposé. Dans le processus d'embauche, nous avons porté une grande attention à la compatibilité entre les deux personnes. Avant, il y avait une personne qui répondait de tout et il y avait beau-

coup plus de domaines d'activité. Maintenant, nous avons deux personnes qui répondent de ce qui a trait à leurs domaines précis. C'est beaucoup plus clair pour les interlocuteurs.

Et qu'est-ce que cela implique au niveau financier?

N.K.: Le budget reste le même qu'avant, puisque nous avons un directeur et un adjoint. La cotisation des communes membres demeure ainsi la même que celle qui avait été allouée il y a deux ans. Le nombre d'employés à la Coreb est aussi inchangé.

Donc vous cherchez à faire mieux, mais avec les mêmes moyens?

O.P.: Maintenant, nous avons des tâches claires. Nous avons enlevé ce qui n'était pas indis-

pensable, ce qui ne correspondait pas au cœur des préoccupations de la Coreb.

«Maintenant, nous avons des tâches claires. Nous avons enlevé ce qui n'était pas indispensable»

Olivier Piccard

Donc la Coreb va avoir moins de tâches mais déjà avant, certains élus lui reprochaient de ne rien faire, de ne servir à rien.

N.K. et O.P.: Nous entendons cette remarque presque tous les jours.

O.P.: Nous avons 49 communes membres de la Coreb. Du côté vaudois, la plus petite commune est Rossenges. Côté fribourgeois, c'est Prévondavaux. Ces deux communes pourraient certainement vous dire que l'on ne sert à rien. Pourtant, un jour ou l'autre, il suffirait qu'un contribuable s'installe dans une de ces communes parce qu'il va travailler à Swiss Aeropole, à Payerne, ou à Agrico, à Saint-Aubin. Le retour sur investissement, souvent difficilement palpable à long terme, serait immédiatement présent.

N.K.: Pour moi, le meilleur exemple est la mobilité. Depuis dix ans, la région fait un lobby fort à ce niveau et cela commence à payer. L'autre jour, je suis allé d'Estavayer à Avenches, puis à Lucens avec les transports publics. Avec la cadence à la demi-heure, on peut vraiment commencer à se déplacer dans la région en train, ce qui aurait été impossible il y a cinq ans.

Les projets prennent souvent du temps. L'Aéropôle, par exemple, peine toujours à décoller. Comment faire avancer les choses?

O.P.: Nous avons la volonté affichée, et assumée, de prendre le temps, notamment pour l'Aéropôle, pour accueillir les entreprises que l'on souhaite cibler. Il est important de ne pas vendre le foncier pour y mettre des dépôts avec cinq employés à l'hectare.

N.K.: Il y a quand même des choses qui bougent dans la Broye. Wago Contact va faire une extension et Medistri se développe, tous les deux à Dombidier. A Saint-Aubin, Agrico a un potentiel de développement immense. Les activités des vols civils à Swiss Aeropole sont en hausse, si bien que l'on s'approche du seuil de la rentabilité. Nous devons être attentifs à ne pas brader le terrain, à trouver les bonnes entreprises pour la qualité de vie des Broyards. C'est du marathon, pas du sprint. Sans la Coreb, ce travail serait plus difficile. »

UNE NOUVELLE DIVISION DU TRAVAIL À APPROUVER

Traditionnellement dirigée par un directeur depuis sa création en 1988, la Communauté régionale de la Broye (Coreb) aura une nouvelle organisation avec une gouvernance à deux. Ceci à la suite d'un audit puis de la démission du directeur. La tâche sera ainsi assumée par deux secrétaires régionaux. Christel Losey Mosimann, auparavant directrice adjointe, puis directrice *ad interim* de la Coreb, sera l'interlocutrice pour les communes vaudoises. Elle s'occupera en outre du domaine d'activité stratégique de l'aménagement du territoire. Lionel Conus, ancien secrétaire communal à Avenches puis à Estavayer, a aussi été nommé secrétaire

régional. Il sera responsable des dossiers fribourgeois. Il se penchera également sur la problématique de la mobilité.

Les deux autres domaines stratégiques, le développement économique régional et les projets transversaux, seront sous la responsabilité conjointe du tandem. Le comité directeur sera remplacé par un comité exécutif, composé vraisemblablement des préfets, d'élus et de représentants du milieu économique. Cet organigramme doit encore être approuvé par les communes membres de la Coreb lors de l'assemblée extraordinaire du 23 mars prochain.

CR